



D.2022.06.08.6.10

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAIN**

Séance du 8 Juin 2022

6 – PROJETS TERRITORIALISES**6.10 – Parking silo Mixte Basso Cambo : Avenant n° 2 au marché n° PBC 2020 14199 M - Lot 6 – Courant Fort / Courant Faible / CVC : Autorisation de signer l'avenant avec l'entreprise ENGIE SOLUTIONS**

L'an deux mille vingt deux, le huit juin à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X	X (M. Trautmann a/c du chapitre 9)	
FAURE Dominique		X (M. Briand)	
GRASS Francis	X (a/c du chapitre 1)		X (jusqu'au CR des décisions)
LATTES Jean-Michel	X		
MISIAK Nicolas			X
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Carles)	
TERRAIL-NOVES Vincent		X (M. Chollet jusqu'au point 8.2)	X (a/c du chapitre 9)
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique		X (pouvoir M. Lubac)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération n° D.2017.03.29.4.7 du 29 mars 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé le programme de l'opération P+R Basso Cambo.

Par délibération n° D.2017.10.4.2.2 du 4 octobre 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a confié, par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération P+R Basso Cambo.

Par délibération n°D.2018.07.11.6.13 du 11 juillet 2018, le Comité Syndical a approuvé l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre au groupement BETEM (mandataire) / AZEMA / GEOTEC.

Par délibération n°D.2019.07.03.7.15 du 03 juillet 2019, le Comité Syndical a approuvé le dossier d'Avant-projet de l'opération en intégrant des éléments supplémentaires au programme : ajout du 6ème étage, aménagement d'un poste de commande des parkings dans le bâtiment et adaptation du projet en fonction des exigences liées à la sécurité apparues à la suite des études.

Par délibération n°D.2019.10.16.5.26 du 16 octobre 2019, le Comité Syndical a approuvé l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre de réalisation de prestations similaires au groupement BETEM (mandataire) / AZEMA / GEOTEC pour la conception et réalisation du 6^{ème} étage et la protection incendie du rez-de-chaussée de l'ouvrage.

Par délibération n° D.2020.09.23.4.14 du 23 septembre 2020, le Comité Syndical a autorisé Tisséo Ingénierie à signer le marché concernant la réalisation des travaux du lot n° 6 « Courant Fort – Courant Faible - CVC » relatif à la réalisation du parc relais en silo mixte de Basso Cambo avec l'entreprise ENGIE SOLUTIONS.

Le marché n° PBC 2020 14199 M, d'un montant initial de 859 494,64 € HT, a été notifié le 17 novembre 2020 pour une durée de 16 mois.

L'avenant n° 1 avait pour objet l'intégration au marché des prestations complémentaires selon des quantités afférentes aux prix du Bordereau des Prix Unitaires et la fixation de prix nouveaux définitifs conformément à l'article 14 du CCAG Travaux, des suppressions de prestations donnant lieu à une moins-value et la prise en compte d'une prolongation du délai global du marché de 3 mois.

L'incidence financière de l'avenant n° 1 de + 38 993,34 € HT représentait 4,54 % du montant du marché initial.

Le présent avenant n° 2 a pour objet d'intégrer au marché :

- des prestations complémentaires selon des quantités afférentes aux prix du Bordereau des Prix Unitaires et à la fixation de prix nouveaux définitifs conformément à l'article 14 du CCAG Travaux,
- la suppressions de prestations décrites dans le Cadre de la Décomposition du Prix Forfaitaire, soit une moins-value d'un montant de - 21 525,81 € HT.

Pour donner suite à l'intégration de la moins-value de - 21 525,81 € HT, le prix des prestations, tel qu'il résulte de la décomposition globale et forfaitaire, est porté par l'avenant n° 2 à 763 086,46 € HT.

L'ajustement de l'ensemble des quantités du détail estimatif du marché, intégrant celles relatives aux prix nouveaux, conduit à un nouveau montant du Détail Estimatif de 142 637,59 € HT, soit une augmentation de 28 761,88 € HT.

L'incidence financière du présent avenant est de + 7 236,07 € HT.

Le nouveau montant du marché, tel qu'il résulte des modifications des prestations, s'élève ainsi à :

Montant du marché initial :	859 494,64 € HT
Montant de l'avenant n° 1 :	38 993,34 € HT
Montant de l'avenant n°2 :	<u>7 236,07 € HT</u>
Montant Total du marché :	905 724,05 € HT

Au regard du montant initial du marché de 859 494,64 € HT, le montant des avenants n° 1 et n°2 conduit à une augmentation de 5,38 % par rapport au montant initial du marché n° PBC 2020 14199 M.

La Commission d'Appel d'Offres TISSEO Collectivités (SMTTC) a, dans sa séance du 30 mai 2022, émis un avis favorable à la passation du présent avenant.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver l'avenant n° 3 au marché n° PBC 2020 14199 M et d'en autoriser la signature.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
[MM.Bacou et Martin n'ont pas pris part au vote]

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°2 au marché n° PBC 2020 14199 M conclu avec l'entreprise ENGIE SOLUTIONS pour un montant de 7 236,07 € HT.

ARTICLE 2 : AUTORISE TISSEO Ingénierie à signer ledit avenant et les dépenses correspondantes.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES